

Maitre Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

D'UN APPARTEMENT de 65,75 m² ET D'UNE CAVE
Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis à **MARSEILLE (13014),**
23-27, traverse Mère de Dieu - Résidence Vue sur la Ville - bâtiment C,
cadastré section 892 E n°137 pour 36 a 61 ca

MISE A PRIX : DIX-HUIT MILLE EUROS (18.000 €)

VISITE LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 DE 10 H 30 A 11 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN
VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier dénommé
« VUE SUR LA VILLE » situé à MARSEILLE
(13014), quartier Le Canet – 23 à 27, traverse
Mère de Dieu et Traverse du Cimetière,
cadastré section 892 E n°137 lieudit Traverse
du Cimetière pour 3 a 61 ca,

**Le lot numéro CENT CINQUANTE-CINQ
(155) :**

La cave, bâtiment B, au rez-de-chaussée,
portant le numéro 80 sur le plan,

Et les 10/100.000èmes des parties communes
générales,
Et les 8/10.000èmes des parties communes
spéciales.

**Le lot numéro TROIS CENT DOUZE
(312) :**

L'appartement bâtiment C, au 8^{ème} étage,
composé de trois pièces principales, cuisine,
salle de bains avec WC,

Et les 823/100.000èmes des parties communes
générales,
Et les 270/10.000èmes des parties communes
spéciales.

Ledit immeuble a fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division établi suivant acte reçu par Me VAYSSETTES, Notaire à Marseille le 6 août 1964 dont une copie authentique a été publiée au 1^{er} bureau des hypothèques de Marseille le 2 septembre 1964, volume 4006, numéro 19.

D'après le procès-verbal de description :

Maître FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 11 décembre 2020 le procès-verbal de description aux termes desquels il apparaît que l'appartement est situé au 8^{ème} étage du bâtiment C. Il se compose d'une entrée, d'un séjour avec coin cuisine, d'un dégagement desservant une salle de bains et de deux chambres.

La cave située au rez-de-chaussée du bâtiment B n'a pas pu être identifiée.

Malgré quelques carcasses de meubles l'appartement semble inoccupé.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA MARSEILLE 1, rue Beauvau, 13001 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par M. Patrick ROBERT stipule une surface loi Carrez de **65,75 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et

des Sociétés sous le n° B 302 493 275, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 5 août 2021.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat